

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2018-34

DATE DE CONVOCATION
27/09/2018

L'an deux mil dix huit,
Le 27 Septembre 2018 à 19 heures.

DATE D’AFFICHAGE
27/09/2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents :

Sophie MEURDESOLF, Dominique NAVET, Fabienne PRIMA ,
Catherine VANDEKERKHOVE, Alain FIX, Valérie DRANSART, Jean
Pierre FLOUR, Michèle CAFFIER, David NOEL , Michel
QUANDALLE, Guy PETIT, Michel CLABAUT ,

Votants [19]
Exprimés [19]

Excusé(e)s :

Jean DIDIER donne pouvoir à Fabienne PRIMA
Bernard MOUSSAY donne pouvoir à Michel QUANDALLE
Marie Françoise LECAILLE donne pouvoir à Dominique NAVET
Bernard GRARE donne pouvoir à Jean Michel DEGREMONT
Béatrice BOULY donne pouvoir à Valérie DRANSART
Michèle AUGÉ donne pouvoir à Guy PETIT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

22 OCT. 2018

Absent :

Formant la majorité des Membres en exercice.

Monsieur Alain FIX est nommé secrétaire de séance

Objet : **SUBVENTION F.D.E.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal la continuité de l'amélioration de l'éclairage public, par le remplacement dans les lotissements de la commune et voies communales des ampoules par des leds.

Le montant des travaux s'élève à 22 087.00 €.

Une subvention de 10 960.00 € peut être octroyée par la FDE et vous sollicite pour effectuer toutes les démarches pour un avis favorable de la FDE sur ce dossier.



Où l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à 19 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal est favorable à la demande de cette subvention à la FDE.

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne .

Le 27 Septembre 2018 .

Le Maire



Jean Michel DEGREMONT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

22 OCT. 2018

